

MOTOCROSS

REGLEMENT PARTICULIER 2026



MOTO-CLUB : MOTO CLUB BRIOCHIN
E-MAIL : martial.briens@orange.fr
TÉLÉPHONE : 06 07 10 82 32
ORGANISATEUR TECHNIQUE : MARTIAL BRIENS

N° D'ÉPREUVE FFM : 124
DATE : 17 MAI 2026
LIEU : DOUVENANT - SAINT BRIEUC/LANGUEUX

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

ARTICLE 1 / ASSURANCE

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

ARTICLE 2 / LISTE DES OFFICIELS

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronomètres, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course	Gilbert BOUTEILLER	Licence : 004918
Délégué FFM (Président de jury)	Thierry POMMIER	Licence : 037500
Membre du Jury	Philippe LAINE	Licence : 014228
Membre du Jury	Thierry BIVAUD	Licence : 054996
Commissaire technique responsable	Yves BAUCHER	Licence : 122008
Responsable du chronométrage	Yannick AUFFRET	Licence : 279799

ARTICLE 3 / DÉTAIL DES CATÉGORIES

	MAX FÉMININ SCRATCH	MAX FÉMININ 125
ÂGE DES PILOTES	15 ans minimum	De 13 à 20 ans*
LICENCES	NCO / Inter / LUE	NCO / Inter / LUE / NJ
CYLINDRÉES	Classes 2, 3 & 4	125cc 2T
PLAQUES ET NUMÉROS	1	1

*Les pilotes ne devront pas avoir 21 ans au cours de l'année.

Les cheveux longs doivent obligatoirement être attachés dans le casque.

ARTICLE 4 / CONTRÔLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES

Contrôle administratif :

Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter :

- sa licence FFM ;
- son CASM.

Contrôle technique :

Dans le cadre des vérifications techniques, chaque participant devra présenter :

- sa (ses) machine(s) ;
- son équipement **obligatoire** : casque homologué aux normes FIM, vêtement de protection, pantalon, gants, bottes de cuir, protection dorsale et pectorale.

Les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM, en refusant le marquage de la machine.

ARTICLE 5 / RÉCLAMATIONS

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite le démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 € pour les 2T et 150 € pour les 4T, qui sera restitué si la réclamation est reconnue fondée.

ARTICLE 6 / MÉDICALISATION DE LA MANIFESTATION

Nom du responsable médical ... **Thomas CHARLES**

Nombre de secouristes **12**

Hôpital le plus proche **Yves LE FOLL**

Nombre d'ambulance(s) **2**

Temps de trajet (en min) **7 min**

ARTICLE 7 / LE SITE DE PRATIQUE

Accès :

Nom du site **Vallée de Douvenant**

Adresse **rue de la Ville Néant 22360 LANGUEUX**

Caractéristiques :

Longueur du circuit **1780**

Largeur minimum de la piste **6**

Largeur de la grille **30**

Longueur de la ligne droite de départ **95**

Nombre d'OCP* **25 + 5**

*Officiels Commissaires de Piste

CAPACITÉ MOTO :

Pendant les essais : **45**

En manche : **45**



- **Rappel** : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.
- En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.

VISA DU MOTO-CLUB

DATE: **03/03/2026**

MOTO CLUB BRIOCHIN
BRIENS MARTIAL
59 rue des sports
22580 PORDIC

VISA DE LA LIGUE

DATE: **05/03/2026**

LIGUE MOTOCYCLISTE RÉGIONALE
DE BRETAGNE
18 rue Pierre de Coubertin - Brézillet
22440 PLOUREGAN
☎ 02 96 76 25 77
✉ secretariat@lrmr.bzh
SIRET 319 357 384 00160 - APE 9312Z

VISA DE LA FFM

DATE: **10/03/2026**
NUMÉRO: **26/0234**



74 Avenue Parmentier
75011 PARIS
01 49 23 77 00
ffm@ffmoto.org
ffmoto.org

HORAIRES PREVISIONNELS*

***sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve**

LIEU: DOUVENANT - SAINT-BRIEUC/LANGUEUX

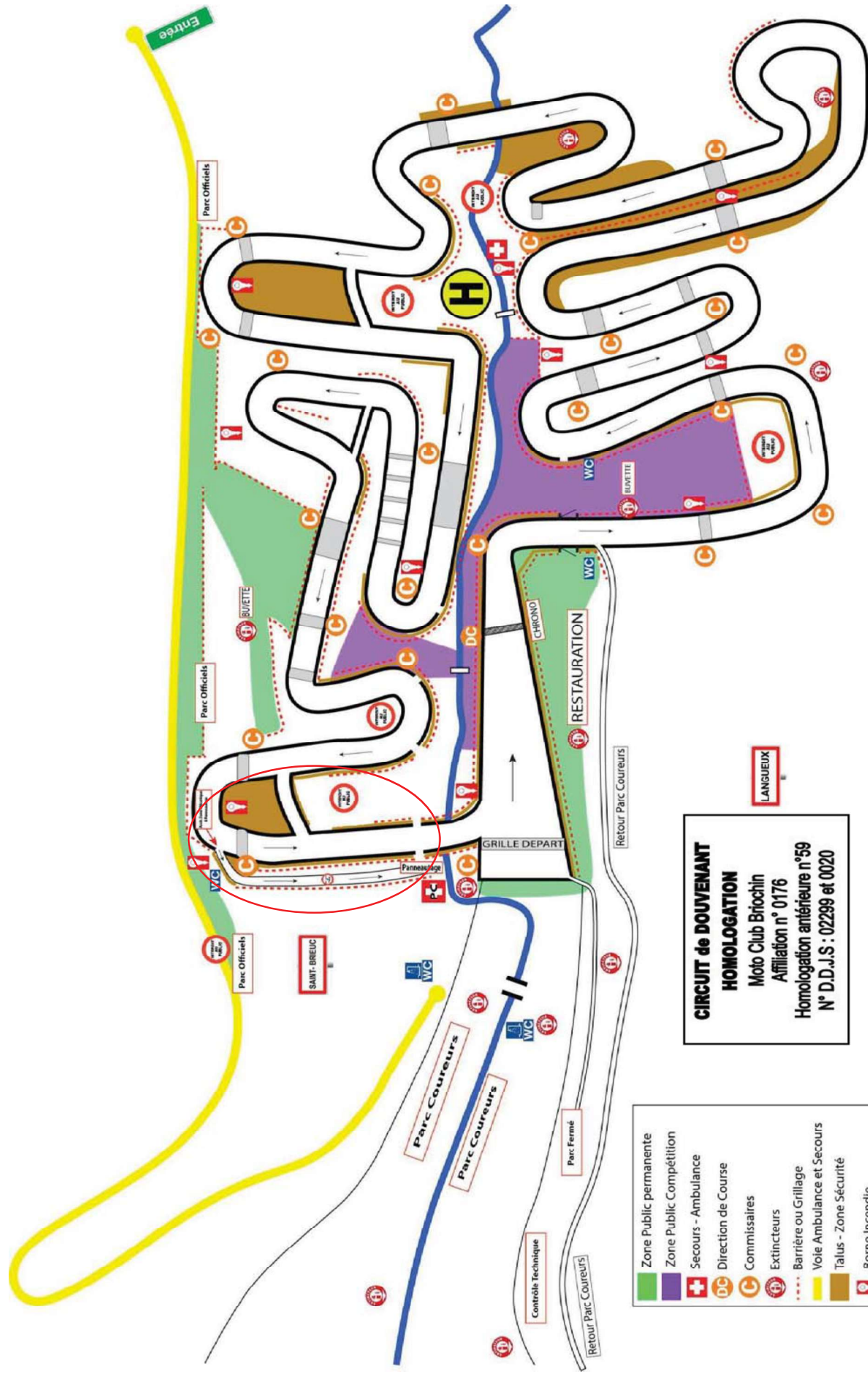
HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE(S)	DURÉE
16 h 00 à 19 h 00	Contrôles administratifs		
16 h 00 à 19 h00	Contrôles techniques		

MOTO-CLUB: MOTO CLUB BRIOCHIN

DATE: 17 MAI 2026

LIEU: DOUVENANT - SAINT BRIEUC/LANGUEUX

HEURE	DEROULEMENT	CATEGORIE (S)	DURÉE
7 h 30 à 8 h 45	Contrôles administratifs et techniques		
8 h 45	Test de départs	Chpt de France Motocross Féminin	5 min
8 h 55	Essais Libres	Chpt de France Motocross Féminin	20 min
9 h 20	Essais Libres	Chpt de France Quad Cross des Régions	20 min
9 h 45	Essais Libres	Trophée National	20 min
10 h 10	Entracte		30 min
10 h 40	Essais Chronométrés	Chpt de France Motocross Féminin	20 min
11 h 05	Essais Chronométrés	Chpt de France Quad Cross des Régions	20 min
11 h 25	Test de départs	Chpt de France Quad Cross des Régions	5 min
11 h 35	Essais Chronométrés	Trophée National	20 min
11 h 55	Test de départs	Trophée National	5 min
	Repas		
13 h 45	Tour de reconnaissance	Chpt de France Motocross Féminin	
13 h 55	Manche 1	Chpt de France Motocross Féminin	20 min + 2 tours
14 h 25	Présentation des Equipes	Chpt de France Quad Cross des Régions	
14 h 45	Tour de reconnaissance	Chpt de France Quad Cross des Régions	
14 h 55	Manche 1	Chpt de France Quad Cross des Régions	20 min + 2 tours
15 h 20	Entracte		15 min
15 h 35	Tour de reconnaissance	Trophée National	
15 h 45	Manche 1	Trophée National	20 min + 1 tour
16 h 15	Tour de reconnaissance	Chpt de France Motocross Féminin	
16 h 25	Manche 2	Chpt de France Motocross Féminin	20 min + 2 tours
16 h 50	Entracte		15 min
17 h 05	Tour de reconnaissance	Chpt de France Quad Cross des Régions	
17 h 15	Manche 2	Chpt de France Quad Cross des Régions	20 min + 2 tours
17 h 45	Tour de reconnaissance	Trophée National	
17 h 55	Manche 2	Trophée National	20 min + 1 tour
18 h 30	Remise des Prix		



CIRCUIT de DOUVENANT
HOMOLOGATION
 Moto Club Briochin
 Affiliation n° 0176
 Homologation antérieure n°59
 N° D.D.J.S : 02299 et 0020

- Zone Public permanente
- Zone Public Compétition
- Secours - Ambulance
- Direction de Course
- Commissaires
- Extincteurs
- Barrière ou Grillage
- Voie Ambulance et Secours
- Talus - Zone Sécurité
- Borne Incendie
- Interdit au Public
- Saut & Bosse

CIRCUIT DE DOUVENANT (22) - MC BRIOCHIN - 2024

Le 12/02/2024

MOTO
 FÉDÉRATION
 FRANÇAISE
 74 Avenue Parmentier
 75011 PARIS
 01 49 23 77 00
 ffm@ffmoto.org
 ffmoto.org